

Dans cette nouvelle lettre

Le mot de l'Ambassadrice
.....p.1.



**L'assemblée
des Français
de l'étranger**
..... p.2-3.



**Informations
consulaires :**
Le GAEL
..... p.4.



Informations :
Les consuls
honoraires
..... p.5.



**Actualités de
l'ambassade :**
..... p.6.

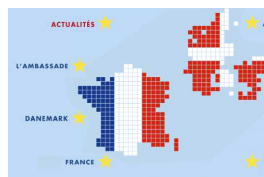


**France : La
coupe du monde
de Rugby**
..... p.7.

**Pour suivre l'actualité
de l'Ambassade
au jour le jour :**

<http://www.ambafrance-dk.org/>

Avec plus de 17 000 visites par
mois, le site est votre source
d'information privilégiée sur les
actions de l'Ambassade.



Le mot de l'Ambassadrice

Mes chers compatriotes,

Je suis heureuse de profiter de cette *Lettre du consulat* pour m'adresser directement à vous pour la première fois depuis ma prise de fonction.

Je trouve passionnant de rejoindre aujourd'hui le Danemark, un pays qui porte haut ses ambitions et avec lequel nous coopérons sur des enjeux majeurs.

L'Europe d'abord. Nous allons exercer la présidence de l'union européenne à partir de juillet 2008 sous la conduite du Président. Nicolas Sarkozy a déjà fixé les premières priorités : énergie et environnement, immigration, place de l'Europe dans le monde, renforcement de l'Europe de la défense. La saison culturelle européenne va nous permettre de développer des événements croisés entre la France et le Danemark.

Avec la construction européenne, l'environnement fait partie de mes engagements et de mon expérience professionnelle. La préparation du grand rendez-vous de l'ONU sur le changement climatique que Copenhague accueillera en décembre 2009, décisif pour la lutte contre les gaz à effet de serre après 2012, fera naturellement partie des axes de mon travail au Danemark.

La place des Français au Danemark est également au centre de mes préoccupations. Vous êtes, selon les estimations du consulat, près de 7000 à avoir choisi ce pays. Attirés par un marché de l'emploi dynamique, par une communauté scientifique ou universitaire, conduits par un conjoint qui souhaitait vous faire découvrir sa terre natale ou encore arrivés pour de nombreuses autres raisons, vous attendez de l'ambassade qu'elle contribue à assurer la réussite de votre expatriation. Grâce au consulat, vous avez accès à de nombreux services, que peu de pays au monde accordent à leurs citoyens expatriés. Je veillerai à préserver la qualité et l'efficacité de ces prestations et tâcherai d'accompagner la modernisation nécessaire de notre administration.

Avec mon équipe, je tâcherai de me rendre disponible pour être à votre écoute, vous connaître davantage lors des événements qui jalonnent l'année, au palais Thott, à Copenhague et au Danemark tout entier que je ne manquerai pas de visiter. N'hésitez donc pas à venir à ma rencontre, comme je ne manquerai pas de venir à la vôtre.

Bérengère QUINCY
Ambassadrice de France au Danemark

L'ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Afin de garantir le plein exercice du droit de vote et la représentation des Français établis à l'étranger, il existe une assemblée chargée de défendre et de promouvoir les intérêts des Français expatriés, c'est-à-dire vos intérêts !

Succédant au Conseil Supérieur des Français de l'Étranger (CSFE), l'assemblée des Français de l'étranger, dite AFE, constitue l'assemblée représentative des Français établis à l'étranger et leur permet de s'exprimer au sein du débat national par le biais de membres élus au suffrage universel direct.

L'AFE a pour mission de donner au gouvernement des avis sur les questions et projets intéressant les Français établis hors de France et le développement de la présence française à l'étranger.

FONCTIONNEMENT

L'AFE est présidée par le ministre des affaires étrangères et européennes. Elle compte parmi ses membres :

-153 conseillers : élus pour 6 ans au suffrage universel direct par les Français de l'étranger, ils s'engagent à améliorer leur vie quotidienne dans des domaines variés,

-12 sénateurs « représentant les Français de l'étranger » élus par les conseillers pour 9 ans, renouvelable par tiers tous les 3 ans ;

-16 personnalités désignées par le ministre des affaires étrangères en raison de leurs compétences particulières.

Les membres de l'AFE sont répartis en **5 commissions spécialisées** : la commission des affaires culturelles, de l'enseignement, et de l'audiovisuel ; la commission des lois et règlements ; la commission

des affaires européennes ; la commission des affaires sociales et la commission des affaires économiques. Ces commissions préparent des rapports qui seront soumis à l'assemblée plénière qui se réunit deux fois par an, en mars et en septembre. C'est à l'issue de ces assemblées que l'AFE transmet au gouvernement les questions et avis sur lesquels elle a travaillé. Le bureau de l'AFE assure la continuité des travaux entre les sessions.



La **8^{ème} session de l'assemblée générale de l'AFE** s'est tenue du 3 au 9 septembre 2007 à Paris. Y ont été abordées des questions relatives à la sécurité des Français à l'étranger, la scolarité, l'action sociale...

INFORMATION PRATIQUE :

Le Danemark appartient à la circonscription de Stockholm qui rassemble les 5 états nordiques et leurs dépendances (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède) et les 3 états baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie). En juin 2006, deux conseillers ont été élus pour cette circonscription : Marie-José CARON (Copenhague) et Nadine PRIPP (Stockholm).

EN SAVOIR PLUS...

- Site du ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr
- Site de l'Assemblée des Français de l'Étranger : www.assemblee-afe.fr
- Site des sénateurs représentant les Français établis hors de France : www.expatries.senat.fr

ZOOM SUR MARIE-JOSE CARON :

Mme Marie-José Caron est conseillère à l'AFE. Elue en juin 2006, elle fait partie de la commission des affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel.



En bref :

- Elle vit à Copenhague depuis 1987.
- Chevalier dans l'Ordre du Mérite National depuis le 20 septembre 2007.
- Présidente de Copenhague accueil entre 2001 et 2006, elle travaille au lycée français de Copenhague.

Elle se tient à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez la joindre au 0045 21653864 consulter son blog à l'adresse :

www.caron-afe.blogspot.com
ou l'affichage qui lui est réservé dans la salle d'attente du consulat.

ENTRETIEN AVEC MARIE-JOSE CARON



Pour mieux comprendre le fonctionnement de l'AFE, Laure Dufaud, stagiaire à la section consulaire, a rencontré la conseillère AFE élue en 2006 qui, par chance, se trouve à Copenhague...

LD : *Comment avez vous été amenée à vous présenter aux élections de l'AFE ?*

Marie-José Caron : Je me suis beaucoup investie dans la vie associative, notamment à Copenhague accueil, puis, de fil en aiguille, la volonté de réfléchir aux aspects plus citoyens est apparue. C'est essentiellement la raison pour laquelle je me suis présentée aux élections des conseillers de l'AFE en 2006.

LD : *Au lendemain de votre élection, quelle a été votre première préoccupation ?*

MJC : Il a fallu faire un gros travail de communication, d'abord pour présenter l'AFE, expliquer ce en quoi cela consistait, le rôle des conseillers, puis développer un réseau pour relayer l'information dans les différents pays de la circonscription dans laquelle j'ai été élue.

LD : *Comment définiriez vous votre rôle ?*

MJC : Tout d'abord, les conseillers AFE élisent les 12 sénateurs représentant les Français de l'étranger au Sénat avec lesquels ils travaillent en étroite collaboration.

Ensuite, le conseiller est et doit être perçu comme un élu local. Il peut avoir un rôle de médiateur à jouer avec les autorités. Sans pour autant lui demander de faire des miracles, il peut être un soutien et se faire le porte parole d'un groupe de personnes touché par un même problème. Il ne faut

surtout pas hésiter à faire appel à nous.

LD : *Vous avez rencontré des difficultés ?*

MJC : Une des difficultés de la tâche de conseiller est de toucher l'ensemble de sa circonscription. Les électeurs sont répartis dans différents pays, il ne faut donc pas se limiter à son lieu de résidence. Tout doit être replacé dans une problématique plus large, celle de la circonscription. Si je me sens très au fait des problèmes spécifiques au Danemark, il ne faut pas oublier les enjeux plus spécifiques aux pays baltes. Nadine Pripp et moi sommes les conseillers de la Scandinavie et des pays baltes dont nous devons aussi être les porte-parole.

LD : *Comment se passe le travail en commission ?*

MJC : La commission des affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel se réunit deux fois par an. Lors de la dernière assemblée, elle a auditionné la directrice de l'AEFE, le directeur des bourses, le directeur de la mission laïque, le directeur du CNED, avant d'organiser un forum sur des questions générales ou particulières. Des résolutions sont ensuite prises et soumises à tous les membres au cours de l'assemblée plénière avant d'être transmises au gouvernement.

Entre deux sessions, les conseillers et les sénateurs conservent des liens étroits et

communiquent sur les thèmes importants qui ont été abordés ou les enjeux futurs.



LD : *Quelles résolutions ont été prises lors de la dernière assemblée ?*

MJC : Il a surtout été question de la mise en œuvre de la prise en charge par l'Etat, des frais de scolarité des lycéens mais aussi de l'augmentation des crédits pour le programme FLAM (cf. p.6). Nous avons également soutenu le CNED et parlé du vote électronique pour travailler à l'amélioration du système pour les prochaines élections.

LD : *Quels grands thèmes sont à venir ?*

MJC : Nous sommes en train de discuter de la possibilité d'élire des députés qui siégeront à l'Assemblée nationale. Ce serait une grande avancée dans la représentation des Français de l'étranger.

Il est également question de la modification du statut des conseillers pour en faire une structure plus autonome, une véritable collectivité territoriale d'outre-frontière.

L : *Quels sont vos projets pour l'année à venir ?*

MJC : Il faut absolument être plus en contact avec le public, améliorer la visibilité de l'AFE en organisant des réunions publiques.

LA MODERNISATION DE L'ACTION CONSULAIRE : LE GUICHET D'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE (GAEL)

Depuis début août, le guichet d'administration électronique (GAEL) vous permet de consulter vos données personnelles enregistrées au consulat, d'en modifier un certain nombre et d'éditer une attestation d'inscription. Ces services seront amenés à se développer dans les mois à venir. Premier point sur les différentes opérations que vous pouvez d'ores et déjà réaliser depuis votre ordinateur.



A QUOI SERT LE GAEL ?

Grâce au GAEL, les personnes inscrites au registre des Français établis hors de France peuvent, à tout moment, accéder à leur dossier. Ils peuvent aussi :

- **Modifier leurs données personnelles** (numéros de téléphone, adresses, situation professionnelle, liste des personnes à prévenir).
- **Consulter leur situation électorale** telle qu'elle résulte de la liste électorale consulaire en vigueur avec les choix d'exercice de leur droit de vote pour lesquels ils ont opté.
- **Modifier leur situation électorale** : inscription sur la liste électorale consulaire, modification du choix d'exercice de leur droit de vote pour l'élection de l'assemblée des Français de l'étranger ou pour l'élection du Président de la République...

ATTENTION : pour être prises en compte, les modifications doivent être faites avant le 31 décembre de l'année précédant le vote.

- **Editer des attestations :** attestation d'inscription au registre des Français établis hors de France, attestation de résidence.

MODE D'EMPLOI :

La connexion est simple et rapide. Pour accéder au portail, il suffit de cliquer sur l'icône « Français établis hors de France » sur le site de l'ambassade ou de se rendre directement sur le site <https://pastel.diplomatie.gouv.fr>

Lors de votre première connexion, vous devrez créer un mot de passe. Il vous sera alors demandé vos noms, prénoms, date de naissance et votre numéro NUMIC (voir encadré). Une fois le mot de passe enregistré, vous pouvez vous connecter au GAEL et accéder aux services en ligne.

Si vous rencontrez des difficultés, un mode d'emploi plus détaillé peut être consulté sur le site de l'ambassade :

www.ambafrance-dk.org, voir dans la rubrique « inscription au registre », l'article sur le guichet d'administration électronique.

Si votre mot de passe est déjà créé, accédez directement à votre dossier en vous identifiant (par votre NUMIC) et en composant votre mot de passe.

« J'ai égaré mon mot de passe ! » : Si vous avez égaré votre mot de passe, vous pouvez demander au consulat qu'il vous le communique, en adressant votre demande par courrier. **Aucun mot de passe ne sera communiqué par téléphone.**

C'est quoi le NUMIC ?

NUMIC pour « numéro d'inscription consulaire ».

Composé de 8 chiffres, vous le trouverez sur votre carte d'inscription au consulat si elle a été éditée après juin 2007 ou sur la lettre vous invitant à vous inscrire sur la liste électorale envoyée par le consulat en novembre 2006.

Il est possible que votre NUMIC ne comprenne que 6 chiffres, dans ce cas, il suffit de le précéder de 00.

En cas de perte de votre NUMIC : vous pouvez en demander la communication au consulat, par courrier, en indiquant vos nom, prénoms, date et lieu de naissance et adresse. Un modèle de demande est disponible sur le site de l'ambassade.

ATTENTION : Aucun NUMIC ne sera communiqué par téléphone.

LES CONSULS HONORAIRES, DES AGENTS CONSULAIRES PROCHES DE VOUS.

Se rendre à Copenhague si vous habitez en province au Danemark peut être difficile. C'est pour cette raison qu'existent les consuls honoraires

Ce sont des nationaux qui ont accepté de relayer les intérêts français dans leur région et d'assister la communauté française. Au Danemark, ils sont répartis dans neuf villes.

Leur connaissance de la communauté française facilite l'intégration des nouveaux arrivants. Leur pratique du danois et leur connaissance de l'évolution de la législation danoise pourra vous aider dans la compréhension des documents officiels danois et dans tout type de démarches (administratives ou autres).

N'HESITEZ PAS A LES CONTACTER !

LES SERVICES CONSULAIRES :

Ils assurent à la fois la **représentation de la France en province au Danemark** lors de réceptions officielles, mais aussi, en tant que **relais du consulat**, différents services consulaires comme les inscriptions au registre des Français, le dépôt de demandes de carte d'identité ou de passeport....

NOUVEAUTE : depuis le 1^{er} juin 2007, les consuls honoraires sont habilités à remettre les CNIS et passeports demandés auprès du consulat. Il suffit de joindre à votre demande une enveloppe au format A5 affranchie au tarif de 65,25DKK (sous réserve de modifications des tarifs, vérifier sur le site www.postdanmark.dk).

Où LES TROUVER ?

www.ambafrance-dk.org, section consulaire.



M.MADSEN, Herning



M. ESPERSEN, Rønne



M.ASKEGAARD Odense



M.ARKIL, Haderslev



Mme KLETT, Torshavn



M. HANSEN, Aarhus



M.MARQUARDT, Nuuk



M. JENSEN, Aalborg



M. LADEN ANDERSEN, Frederikshavn

Le Consul

Le Consulat est dirigé par
M. Yann DELAUNAY.

☎ 33.67.01.00

Accueil et traitement des dossiers administratifs

Mlles Lise SOULA et Aurélie DE POORTERE gèrent, entre autres, votre inscription au Registre et traitent les dossiers de CNIS et de passeport.

☎ 33.67.01.64 / 33.67.01.61

Etat civil

Mlle Céline BASSANI gère l'ensemble des questions relatives à la nationalité, aux mariages, naissances...

☎ 33.67.01.72

Relations avec les administrations

Mme Ulla THORSTHOLM s'occupe de dossiers aussi variés que la JAPD et le suivi des Français détenus.

☎ 33.67.01.57

Bureau Accueil Emploi

Mme Anne DROUET-MAJLERGAARD aiguille les Français dans leur recherche d'emploi et gère les relations avec les entreprises locales.

☎ 33.67.01.65

Le comptable

M. Stéphane GUILLAUD gère l'ensemble des crédits de l'Ambassade.

☎ 33.67.01.62

Sécurité – standard

M. Flemming JENSEN occupe ces deux fonctions.

☎ 33.67.01.59

Ny Østergade 3, 2^{ème} étage,
1101 Copenhague K

Ouverture au public :

de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi et l'après-midi sur rendez-vous.

Accueil téléphonique :

de 8h30 à 16h30.

LE PROGRAMME FLAM

Le programme FLAM permet aux enfants français ou binationaux résidant à l'étranger et scolarisés dans le système danois, d'avoir accès à des cours de français, complément nécessaire pour leur maîtrise de la langue et pour rester en contact avec la culture française.

Vous êtes parents d'enfants francophones scolarisés dans un établissement danois et vous souhaitez qu'ils conservent une pratique de la langue française ainsi qu'un contact avec la culture du monde francophone ? Vous pouvez créer une association qui organisera des cours grâce au soutien financier du programme FLAM.

Vous pouvez contacter Valérie Drake, attachée de coopération pour le français, afin de faciliter la constitution de l'association, à l'adresse : francophonie@ambafrance-dk.org ou au 33.67.01.80

Si vous habitez à Copenhague, l'Association des Parents Francophones du Danemark présidée par Mme Catherine Lefebvre, existe déjà. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : catlef@kunststyrelsen.dk



A Copenhague, les cours sont assurés par l'Institut Français

en partenariat avec le lycée français Prins Henrik.

Tarifs 2007 :

2090 DKK par élève + 260 DKK pour les enfants de 9 à 12 ans.

Bon à savoir

Dans le cadre du programme existant au Danemark : « Enseignement de la langue maternelle », **certaines communes financent l'inscription des élèves.**

CONTACTS :

Plus d'informations sur le site de l'Institut français : www.institut-francais.dk

ATELIERS DE THEATRE

L'Institut français de Copenhague propose des ateliers théâtre.

•Pour les enfants de 7 à 10 ans

Cet atelier animé par Christine Favre (formatrice en art dramatique et professeur de français langue étrangère) propose à chaque enfant de s'éveiller au théâtre par le développement de son imagination et de sa créativité. Ce sera l'occasion d'apprendre à se connaître, à respecter l'autre et ses différences. Il s'agira de découvrir le langage théâtral avec ses codes, ses règles et ses exigences d'une manière ludique.

Où : Lycée Français, Frederiksberg Allé 22A.

Quand : les mercredis de 15h à 16h30 du 31 octobre 2007 au 12 décembre 2007.

Prix : 695 DKK



•Pour les adolescents de 12 à 15 ans

Mets-toi en scène en français ! Joue et improvise, crée des personnages. L'atelier animé par Eugénie Hugo (professeur de français langue étrangère) permet de s'exprimer devant un public, d'apprendre à combiner gestuelle et paroles et de partager ses idées avec un groupe.

Où : Institut français.

Quand : les samedis de 13h à 15h du 3 novembre 2007 au 15 décembre 2007

Prix : 695 DKK

•Pour les adultes

Ce cours s'adresse aux francophones qui désirent travailler l'art dramatique dans une ambiance créative. Afin d'explorer les possibilités d'expression corporelle, vocale et verbale, vous composerez des saynètes à partir d'éléments déjà écrits.

Où : Gymnase du Lycée français.

Quand : du 30 octobre au 11 décembre 2007

Prix : 1045 DKK pour 21 leçons (7 séances).

Pour vous inscrire ou en savoir plus, contactez l'Institut français de Copenhague par téléphone : 33 38 77 00 ou consulter son site (voir l'adresse ci-dessus).

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2007



Le 7 septembre 2007 à 21h, le coup d'envoi de la coupe du monde de rugby 2007 organisé par la France a été donné sur la pelouse du stade de France à l'occasion du match d'ouverture : France/ Argentine.

LA COUPE DU MONDE ET LA FRANCOPHONIE



Cette coupe du monde marque une première : c'est la première fois dans son histoire qu'elle est organisée dans un pays francophone.

A cette occasion, le ministère des affaires étrangères et européennes et les opérateurs de la francophonie lancent une campagne de promotion de la langue française : « **Oui je parle rugby** ».

Destinée aux visiteurs qui viendront assister aux matchs en France, elle doit attirer de nouveaux publics vers son apprentissage dans le réseau des établissements culturels français à l'étranger.

Dans ce cadre sont disponibles :

- un CD-Rom pour apprendre le français par le rugby : « *Le français dans la mêlée* »,
- un film de 18 minutes traçant le portrait de grands joueurs de rugby et leur rapport à la langue française,
- un kit de survie en français regroupant 205 phrases indispensables aux supporters étrangers.



Pour en savoir plus :

- téléchargez le kit de survie sur le site du ministère des affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr
- site de la fédération française de rugby : www.ffr.fr
- www.rugbyworldcup.com

ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2008

Les élections municipales auront lieu en France le 9 et le 16 mars 2008. Pour pouvoir y participer, vous devez vous assurer de l'accomplissement de certaines formalités.

L'inscription sur les listes électorales en France

Il est possible de voter à l'étranger pour l'élection du Président de la République, les référendums et l'élection des conseillers de l'AFE.

Pour les municipales en revanche, vous devez être inscrit sur une liste électorale en France. Si vous ne l'êtes pas, vous pouvez, **avant le 31 décembre 2007**, demander **au consulat** de transmettre votre demande d'inscription sur la liste d'une commune de votre choix : commune de naissance, de dernière résidence en France, commune de résidence de vos ascendants ou descendants...

Si vous êtes inscrit en France dans une commune avec laquelle vous n'avez plus aucun lien, vous pouvez changer de liste en vous adressant dans les mêmes conditions au consulat.

Si vous ne savez plus quelle est votre situation électorale, vous pouvez faire le point via le GAEL (voir article p.4).



Pour plus de précisions, consultez le site www.ambafrance-dk.org, section consulaire, rubrique formalités administratives.

Procuration

Si vous ne pouvez vous rendre en France à ces dates **et que vous êtes bien inscrit sur une liste en France**, vous pouvez faire établir un acte de procuration au consulat. Cet acte sera valable trois ans si vous résidez au Danemark.

A noter :

Ces démarches peuvent être faites ou en vous adressant directement à votre mairie, ou au Consulat. Dans ce dernier cas, **vous devez être inscrit au registre des Français établis hors de France**. Si vous ne l'êtes pas, vous pourrez vous inscrire à cette occasion.

CONTACTS

Organismes français à Copenhague	Conseiller AFE
Ambassade de France ☎ 33.67.01.00 Kongens Nytorv 4 Fax 33.93.97.52 1050 Copenhague K	Mme Marie-José Caron ☎ 36.75.90.02 Kløverprisvej 69 2650 Hvidovre mariejosecaron@hotmail.com
Lycée français ☎ 33.21.20.48 Frederiksberg Allé 22 A Fax 33.21.23.80 1820 Frederiksberg http://www.prinshenriksskole.dk	Médecins francophones
Institut Français ☎ 33.38.77.00 Østergade 18, 1. og 2. sal Fax 33.38.77.01 1100 Copenhague K info@institut-francais.dk	Dr. Louise Rasmussen ☎ 38.10.51.80 Smallegade 2, 3tv. 2000 Frederiksberg
Associations	Dr. Erik Haarløv ☎ 66.12.62.13 Bryggergården, Flakhaven, Vestergade 11 5000 Odense C
Copenhague Accueil ☎ 23.60.23.38 Présidente : Mme Bernard ☎ 33.23.23.01 http://copenhagueaccueil.free.fr	Dr. Torben Jahnsen ☎ 26.40.10.15 Løgehuset Birkholm (8h-9h30) Kommenhaven 11 2730 Herlev
Amicale française ☎ 48.14.09.09 Président M. Frey Fax 48.14.09.10 Garage Domino, Solvang 18 3450 Allerød	Dr. Jean-Christian Delay ☎ 39.63.65.60 Tutti Nove, Engmosevej 6 2920 Charlottenlund
Union des Français de l'étranger - Copenhague : Pascal Badache ☎ 26 25 12.13 pascalbadache@hotmail.com - Jutland : Laurent Dorey ☎ 24 85 37.04 laurent_UFE_Jylland@jubii.dk	Adresses utiles
Association démocratique des Français de l'Etranger – Français du monde Présidente : Mme Brustis adfe-danemark@webspeed.dk	Librairie française ☎ 36.99.16.92 "Den Franske Bogcafé" Fiolstræde 16st 1171 Copenhague K
Association française des aînés résidant à l'étranger ☎ 27.48.20.89 Présidente : Mme Delaplace-Lyng	Eglise réformée française ☎ 33.13.87.53 Gothersgade 109 – 111 1123 Copenhague K
Numéros d'urgence	Eglise catholique ☎ 35.35.68.25 Nørrebrogade 27 C 2200 Copenhague N
Urgence : 112 SOS Médecins : 70.13.00.41 SOS Dentistes : 35.38.02.51	Agence nationale pour l'emploi: http://www.jobnet.dk
Informations générales : http://www.denmark.dk	Service européen pour l'emploi: http://www.eures.dk
Ambassade de Danemark en France : http://www.amb-danemark.fr	Systèmes de retraite et pension: http://www.dss.dk
	Retrouvez les coordonnées de tous les services de l'Ambassade sur : http://www.ambafrance-dk.org/

La *Lettre du Consulat* est éditée périodiquement par votre consulat afin de mieux vous informer.

Pour la recevoir directement, par courriel :

- ✓ abonnez vous sur notre site : <http://www.ambafrance-dk.org/La-lettre-du-Consulat.html>
- ✓ ou contactez-nous par courriel : consulat@ambafrance-dk.org
ou par téléphone : 33.67.01.61 / 33.67.01.64